

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: [2]: Blindés et mécanisés

Artikel: Un CR ne s'improvise pas...
Autor: Rey, Emmanuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'état-major du bat chars 17 pose fièrement devant « son » char 57, restauré en 2011 à Bure.

EM bat chars 17

Un CR ne s'improvise pas...

Cap Emmanuel Rey

Adjudant (S1), EM bat chars 17

Sur le papier, un CR du bat chars 17 consiste à mobiliser un peu plus de 950 militaires incorporés et près de 200 véhicules sur une période de 26 jours, sur une des plus grandes places d'armes de Suisse. Les chiffres seront progressivement revus à la baisse, mais les servitudes demeurent les mêmes. Un CR, décidément, ne s'improvise pas !

Une planification annuelle

La phase de planification concerne d'abord le cdt bat, sept à huit mois avant le cours, avant d'atteindre ses commandants de compagnie et son état-major, cinq à six mois avant. Selon les dates des cours, un CR à peine achevé laisse place, aussitôt, à la planification du suivant, de sorte que l'engagement des cadres supérieurs est quasiment ininterrompu.

L'intention du commandant de bataillon se base sur celle de l'échelon supérieur, les enseignements du cours précédent et les servitudes imposées –espace, temps, programmes d'instruction et d'introduction de nouveaux systèmes et armes, contraintes économiques, engagement subsidiaire, etc. Ceci détermine la liberté de manœuvre des commandants. Sur cette base, les aides de commandement apportent leur contribution propre dans les domaines du personnel, du renseignement, des opérations, de la logistique et de l'aide au commandement, couvrant ainsi tous les aspects d'une unique action réalisée par plusieurs centaines d'hommes qui, la veille du cours, étaient encore : maçon, banquier, employé ou agriculteur. Coordination interne et externe, flux de l'information, contrôle des travaux et des délais sont les maîtres-mots d'une planification réussie dans cette grande horloge de précision qu'est un corps de troupe à l'engagement.

Les étapes

La planification de l'action est à la fois une opération individuelle et collective : chaque cadre supérieur, dans sa sphère de compétence, dresse sa propre liste de

délais et de tâches à accomplir au profit de l'ensemble. Ces différents délais et ordres de services sont alors mis en commun et à jour lors de plusieurs rapports. Outre les rapports qui concernent directement le cdt bat et son supérieur direct (rapport CR 2 du cours précédent donnée d'ordres puis rapport CR 1 où le concept de base est présenté), les principales étapes sont :

- Le rapport d'appui de bataillon (RAB), qui établit les conditions-cadres quant aux lieux, programmes et contraintes principales ;
- Les journées de travail de l'état-major (JTEM), durant lesquelles est rédigé le dossier d'ordre du cours ; la donnée d'ordre aux commandants de compagnie peut avoir lieu à ce moment ;
- Le rapport d'appui d'unité (RAU), c'est-à-dire les reconnaissances en vue des derniers ajustements des plans de travail, où ont lieu les commandes de détail des compagnies.

Avec les différents rapports techniques, l'état-major et les commandants de compagnie ont déjà accompli un peu moins d'une dizaine de jours de service avant de commencer le CR, sans compter les milliers de lettres, de courriels et d'appels téléphoniques échangés.

Une certaine rationalisation de ces travaux de préparation a été rendue possible, ces dernières années, par le commandement de la brigade blindée 1 et la mise en service d'un cockpit d'échange de données « sharepoint » qui facilite le flux de l'information ; gestion standardisée des délais avec le système « Semper fidelis » ; disponibilité accrue de l'état-major de brigade aux sollicitations de ses subordonnés techniques, etc. Cette année a aussi été introduit le système PC-Réseau, qui permet la mise à disposition d'ordinateurs et de dossiers partagés pour les commandants et certains membres de l'état-major, afin de disposer d'une plate-forme de planification commune.

Le rôle de l'adjudant

La gestion du personnel est une affaire continue qui ne souffre aucun répit : identification des fonctions critiques



10.09.2012 : Entrée en service -théorique- du bataillon de chars 17. Car 400 militaires ont déjà été mis sur pied durant le cours de cadres, instruction, garde et SUBVENIO obligent...



Mise en place des carabiniers et des artilleurs genevois, pour la cérémonie de remise de l'étandard le 25.09.



De gauche à droite : S3, S1 et of disp. Mieux ne vaut pas compter ses heures...

et demandes de remplacement ou de renforts auprès du Personnel de l'armée (J1) ou du commandement de brigade pour garantir les effectifs ; suivi des mutations et des dispenses accordées par les organes cantonaux en charge de l'administration militaire pour pouvoir réagir à temps, lorsque cela est encore possible ; traitement des dossiers des candidats pour qu'ils puissent accomplir les écoles et cours techniques ; recherche active de nouveaux candidats, dès avant le cours, pour assurer l'occupation de toutes les fonctions ou combler les manques les plus graves. L'appui du personnel professionnel (J1, commandements des formations d'application, des centres de compétence ou des grandes unités) est précieux pour permettre, selon les termes du brigadier

Berger, de mettre le soldat au centre des préoccupations et d'assurer à chacun un remplaçant.

Cela étant, il faut aussi relever les contraintes toujours plus grandes qui pèsent sur ceux qui demandent à accomplir un service volontaire : la bonne volonté et l'engagement de ces militaires désireux de faire bénéficier le corps de troupe de leurs compétences techniques et de leur disponibilité se heurte de plus à plus à des fins de non-recevoir. Quand elles aboutissent, c'est souvent au prix d'un parcours de drill administratif qui commence au mieux plusieurs mois avant le service... Il en va de même pour les proposition à l'avancement, dont le taux de refus est proportionnel à l'âge, à croire que l'expérience et le volontarisme sont découragés.

La gestion administrative du corps de troupe doit permettre au commandant de bataillon de se concentrer sur ses tâches essentielles : l'adjudant de bataillon assure ainsi la planification et le contrôle des délais, en lien avec le chef d'état-major, les chefs de cellule et les commandants de compagnie ; la tenue des documents militaires servant à la conduite du bataillon et au suivi du personnel ; la mise à disposition des documents, formulaires et règlementaires ; la planification des travaux de l'état-major et son organisation interne, en collaboration avec le commandant en second.

Le CdA demande que l'armée se montre, se présente et convainque. Au sein du bataillon de chars 17, un accent particulier a été mis, ces dernières années, sur les passerelles entre vie civile et vie militaire, afin de démontrer les apports de l'expérience acquise au service. Outre les cérémonies protocolaires, la visite des autorités civiles et des commandements supérieurs, le bataillon accueille de nombreux visiteurs : entre 600 et 1'000 selon les années. Pour ceci, un état-major partiel est mis en place, afin de garantir que ces visites atteignent leur objectif : montrer, présenter et convaincre.

Tous pour un

Un CR ne s'improvise pas... Les résultats de la planification de plusieurs mois se jugent dès l'entrée en service. A la planification de l'action se superpose désormais la conduite de celle-ci. Superposition parfois difficile, car les temps de service sont courts ; l'état-major est occupé en permanence à la planification et la conduite de nouvelles actions ; les membres de l'EM en congé professionnel doivent être remplacés au pied levé ; la charge de travail ne permet pas les congés. Le service accompli sous les drapeaux demeure un service de milice : il n'y a pas de grenadier de chars professionnel qui remplit sa fonction à l'année ! Mais un service de milice accompli par plusieurs centaines de visages différents, d'origines, de professions et de situations personnelles des plus variées, qui œuvrent ensemble malgré les impératifs professionnels, malgré les difficultés ou les absences personnelles ou familiales, malgré l'ampleur des tâches, les manques de personnels et de moyens. Fascinant édifice humain qu'un corps de troupe à l'engagement, lorsqu'on y songe. Aux cadres supérieurs d'en être à la hauteur. Au travail pour 2013 !

E. R.